

## Taux des crédits aux entreprises en Martinique Octobre 2018

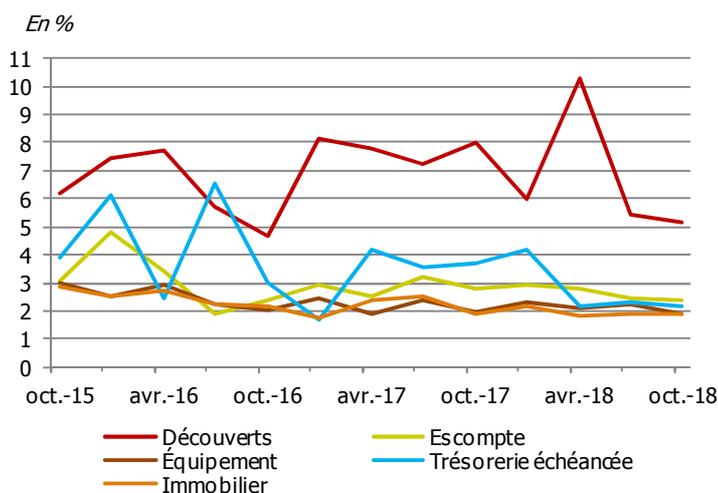
Le cout du crédit aux entreprises évolue à la baisse en fin d'année 2018.

Les crédits à l'équipement sont les financements dont le taux moyen affiche le retrait le plus marqué (-33 pdb<sup>1</sup> sur trois mois), atteignant ainsi 1,88 %, soit le taux le plus bas enregistré depuis plusieurs années. Pour leur part, les découverts voient leur taux moyen diminuer à 5,16 % (-28 pdb sur trois mois) ; il convient de noter que les taux moyens des découverts par tranche de montants<sup>2</sup> demeurent très volatils, oscillant entre 2 % pour les montants les plus élevés et 10 % pour les plus faibles. Concernant la trésorerie échancée, le taux moyen des financements de trésorerie échancée se replie également, à 2,14 % (-16 pdb sur trois mois). Seuls les crédits immobiliers affichent un taux moyen stable, à 1,91 % (+1 pdb sur trois mois).

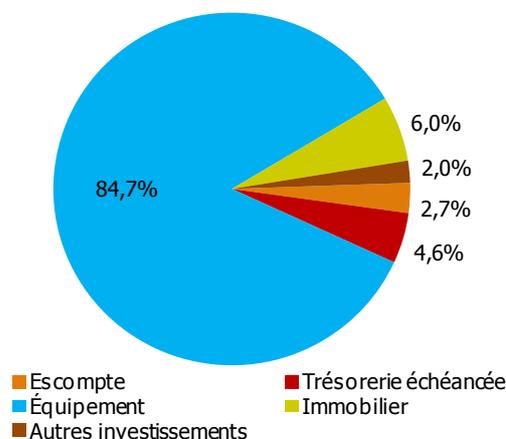
Les taux pratiqués en Martinique restent supérieurs à ceux appliqués en moyenne au niveau national, en lien notamment avec des couts de structure plus élevés et une proportion de très petites entreprises (TPE) plus importante. Par ailleurs, les durées des crédits sont globalement plus longues en Martinique (20 ans contre 15 ans pour l'immobilier, 12 ans contre 9 ans pour l'équipement, etc.). Autre différence, les financements sont quasiment exclusivement souscrits à taux fixe en Martinique, ce qui n'est pas le cas en France entière (94 % contre 35 % s'agissant de la trésorerie échancée, par exemple).

### CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN MARTINIQUE<sup>3</sup>

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF  
(sur un an, hors découverts)



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2018		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2018		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	5,16	2,46	5,44	2,35	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,14*	1,69	2,30*	1,63	33*	23	94*	35	5,00*	1,80
Équipement	1,88	1,40	2,21	1,41	149	111	99	81	2,58	1,21
Immobilier	1,91*	1,58	1,90*	1,61	243*	176	100*	84	-	-

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

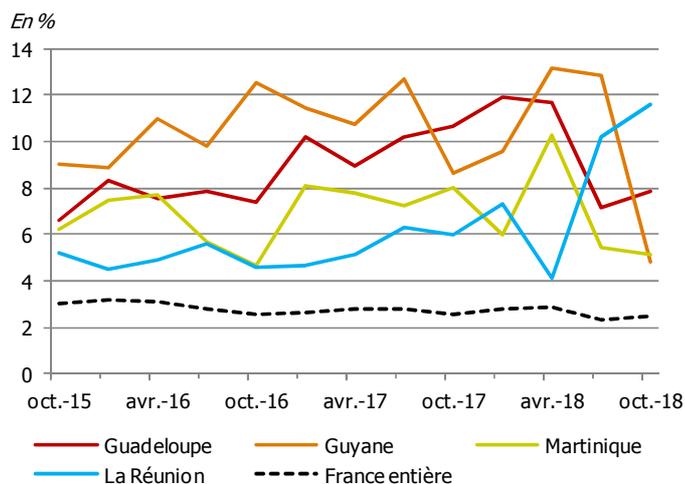
<sup>1</sup> Points de base.

<sup>2</sup> Des taux moyens par tranche de montants sont également calculés, en plus des taux moyens globaux.

<sup>3</sup> L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

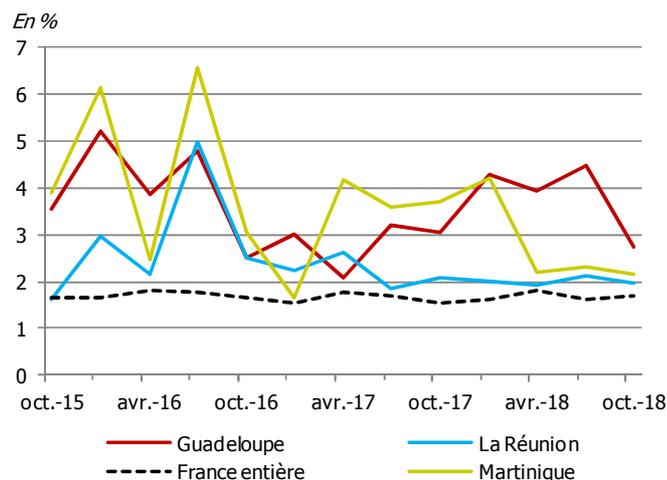
# TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES PAR GÉOGRAPHIE

## Découverts



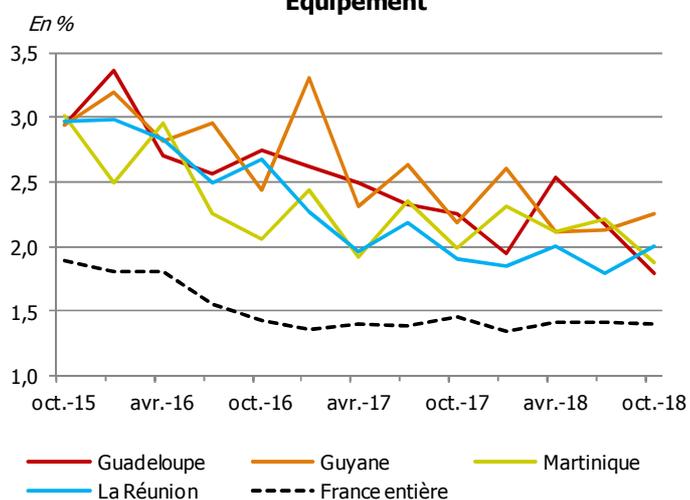
Sources : IEDOM, Banque de France

## Trésorerie échancée



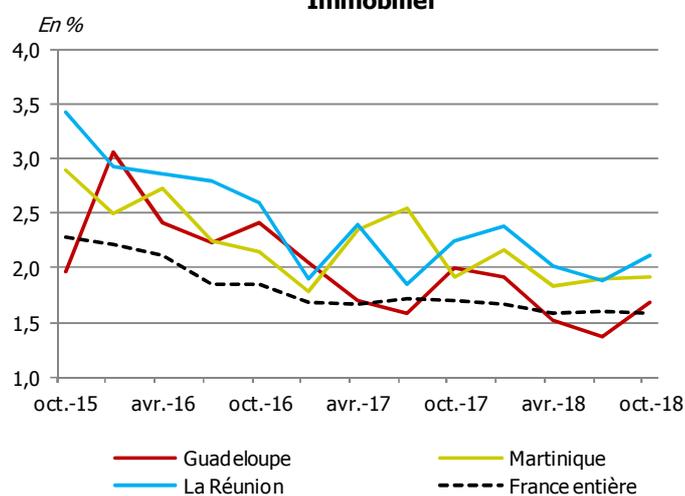
Sources : IEDOM, Banque de France

## Équipement



Sources : IEDOM, Banque de France

## Immobilier



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles.

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : Claude DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : Nicolas GOBALRAJA

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : mars 2019